

**ARRIVÉ LE :**  
16 FEV. 2024  
Le Président  
**SERVICES TECHNIQUES**

ARRIVÉE LE  
15 FEV. 2024  
VILLE DE CLUSES  
N° 253

**Monsieur Jean-Philippe MAS**  
Mairie  
1 place Charles de Gaulle  
BP 99  
74302 CLUSES

Dossier suivi par :  
François BORDELIER  
Tel : 04 50 33 72 30  
Mail : fbordelier@haute-savoie.cci.fr

ORIGINAL POUR SUIVI	COPIE POUR INFO
JBSN	A. le Maire

Objet : Modification n°4 PLU de Cluses  
V/Réf : JFR/VJ/2024-123

Anancy, le 13 février 2024

Monsieur le Maire,

Le 21 avril 2023, la CCI Haute-Savoie a formulé un avis favorable quant au projet de modification n°4 du PLU de Cluses, qui prévoyait -entre autres- sur les secteurs UB et UC la possibilité pour les industries et entrepôts de moins de 100 m<sup>2</sup> de surface de plancher de doubler cette surface.

Suite à une remarque de l'autorité environnementale, cette disposition a été supprimée dans la nouvelle version de ce projet, ces extensions devant être limitées à 30% de la surface de plancher de ces établissements (quelle que soit leur taille), tel que mentionné dans le PLU en vigueur.

La CCI Haute-Savoie donne donc un avis favorable à la nouvelle version de cette modification n°4 du PLU, tout en déplorant la suppression « contrainte » de cette disposition qui s'inscrivait pourtant dans une logique de densification et donc de sobriété foncière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe CARRIER

